



Samedi 24 octobre 2026, quelques habitants du lieu-dit la Pénissière, en lisière du bois du Mésengeau, à Drain (Orée-d'Anjou), ont installé une structure en bottes de paille avec comme message leur opposition à un projet agrivoltaïque. © Ouest-France

À Drain, commune déléguée d'Orée-d'Anjou (Maine-et-Loire), les habitants d'un lieu-dit ne veulent pas voir à leur port près de trente hectares couverts de 37 000 panneaux solaires. Ce projet, auquel la commune a donné un avis défavorable, prévoit également l'installation d'un jeune agriculteur pour un élevage de moutons.

À Drain, commune déléguée d'Orée-d'Anjou (Maine-et-Loire), quatre familles s'inquiètent d'un projet agrivoltaïque porté par la société Sonnedix, avec le soutien du propriétaire des terres. Une trentaine d'hectares de champs pourraient accueillir 37 000 panneaux pouvant atteindre 3,80 m de hauteur, à proximité immédiate de leurs habitations, au lieu-dit la Pénissière.

Ce projet prévoit aussi l'installation d'un jeune agriculteur qui y ferait pâturer ses moutons. Si l'objectif affiché est de concilier agriculture et production d'électricité, les riverains s'interrogent néanmoins sur les conséquences d'une installation de cette ampleur. Une pétition a été ouverte, qui a déjà recueilli près de 2 400 signatures.

Lire aussi : « Montrer que chacun est légitime de participer aux décisions » : un parc éolien citoyen sous l'objectif d'une caméra

Raccordement électrique en Loire-Atlantique

«La transition énergétique, oui, mais pas au détriment de l'agriculture, de la nature et des habitants.» Tel est le message qu'ils souhaitent faire passer via leur collectif Ensemble pour la Pénissière, craignant «une transformation durable» de leur environnement.

Déposé en mairie au printemps 2026, ce dossier soulève des questions au-delà de la Pénissière. Les villages voisins pourraient être concernés par les conséquences d'un raccordement électrique de douze kilomètres prévu jusqu'à La Chapelle-Basse-Mer (Loire-Atlantique).

Les habitants ont donc demandé à plusieurs reprises une réunion publique pour obtenir des informations et échanger avec le porteur du projet. À ce jour, ils indiquent n'avoir reçu aucune réponse. Alors, face à ce manque de dialogue, ils ont installé une banderole pour alerter.

Lire aussi : Au cœur d'une polémique, ce méthaniseur ne sera finalement pas détruit mais la justice demande des modifications

Une municipalité opposée au projet tel quel

«Notre démarche vise à faire connaître le projet et à demander davantage de transparence sur ses conséquences. Nous souhaitons que les riverains soient informés et entendus. Le développement des énergies renouvelables doit aussi prendre en compte les réalités du terrain, la préservation des terres agricoles et la qualité de vie des populations locales », insiste le collectif.

L'avis de la nouvelle municipalité avait été sollicité en juin. «Nous avons émis un avis défavorable au motif que le règlement du PLU (plan local d'urbanisme) ne liste pas dans ses dispositions cet aménagement incompatible avec la zone agricole, et porterait atteinte au potentiel agronomique,» rappelle le maire Teddy Tramier. «Il ne respecte pas la charte rédigée à l'échelle des six communes de Mauges Communauté.»

Contact : 06 79 07 29 43 ; page Facebook Ensemble pour la Pénissière, avec un lien vers la pétition.

Ouest-France

Retrouvez d'autres actus sur les communes de :

- Divatte-sur-Loire
- Beaupréau-en-Mauges
- Orée-d'Anjou
- Chemillé-en-Anjou
- Drain
- Mauges-sur-Loire
- Montrevault-sur-Èvre

Donnez votre avis

29

ouestfrance

Abonnez-vous 1^{er} mois offert

Acheter le journal du jour

* Votre commentaire...

* Votre email

☐

En cochant cette case, j'accepte et je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'utilisation et de la politique de données personnelles.

Envoyer

Vos données personnelles font l'objet d'un traitement informatique par la société Additi, sur le fondement de l'exécution d'un contrat et sont utilisées notamment pour prendre en compte, modérer et répondre à vos commentaires sur les contenus mis en ligne sur le site. Elles seront conservées conformément à notre politique de données personnelles, sauf dispositions légales particulières. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité, en vous adressant directement à pdp@sipa.ouest-france.fr ou par courrier à "Délégué à la Protection des Données Personnelles SIPA Ouest-France - ZI Rennes Sud-Est – 10 rue du Breil – 35051 Rennes cedex 9". Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. En savoir plus